

**RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE
du jeudi 25 mars 2021**

Présents : Guy Ernon, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen, Rik Tomsin,
Marie-Noëlle Kurvers, Lizzy Buijsen-Ballien: Membres
Hilde Broers : Président .
Kimberly Peeters: Directeur général

Excusé : Anne-Sophie Roijen : Membre

SEANCE PUBLIQUE par visioconférence

1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau Permanent.

Aucune question n'a été posée.

2. Assurance hospitalisation du personnel 2022

En 2017, le Service fédéral des pensions a organisé un appel d'offres public dans le cadre duquel l'assurance hospitalisation collective a été attribuée à AG Insurance. Le conseil du CPAS a décidé le 26/09/2017 d'adhérer au contrat-cadre attribué à AG Insurance à compter du 1er janvier 2018 pour une durée de 4 ans. Cet accord prend fin le 31/12/2021. Le SFP demande maintenant si le conseil d'administration souhaite réintégrer le contrat-cadre. Étant donné que l'ensemble du portefeuille d'assurance est soumis à la législation sur les marchés publics, il est souhaitable de sélectionner et de réexaminer l'ensemble du portefeuille et il est proposé de ne pas répondre à la demande du FDP.

Accord à l'unanimité

Approbation de l'assurance hospitalisation du personnel 2022

SEANCE FERMEE

3. Prise de connaissance des Bureaux Permanents.

Le conseil prend connaissance du Bureau Permanent du 9 mars 2021.

DE LA PART DU CPAS

Directeur général

Kimberly PEETERS

Président

Hilde BROERS